

CE QUE LES 26 ÉTUDES NE FONT PAS

Karol J. Krótki

University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada

Ces études sortent de l'ordinaire du point de vue démographique dans la mesure où elles évitent les considérations démographiques fondamentales. Elles n'abordent pas du tout la question de la mortalité et ne se préoccupent que rarement et marginalement de la fécondité, et ce, uniquement lorsque ces éléments sont liés à une question autre telle que la participation à la main-d'oeuvre ou la formation des unions conjugales.

En ce qui concerne la mortalité, cette omission tient à ce que de nombreux articles et ouvrages spécialisés publiés au Canada et ailleurs dans le monde lui ont déjà été consacrés. Il n'y avait donc guère d'intérêt à commander quelque autre étude sur les causes biologiques de décès, sur la violence, le suicide, le tabagisme et autres causes sociales de mortalité, ou encore sur la possibilité que les courbes de mortalité puissent en venir à se «rectangulariser», c'est-à-dire à ce que de moins en moins de gens meurent aux âges habituels jusqu'à ce que pratiquement tout le monde décède à 95 ans ou tout autre âge.¹ Il existe certaines inconnues qui portent à conjectures: l'incidence qu'aura en définitive le sida ainsi que les conséquences de la progression de cette épidémie; l'effet des infections à chlamydia, qui sont encore mal connues du public, même si elles ont déjà rendu stériles un quart des femmes suédoises (Wenman, 1988).² Nombre de recherches coûteuses ont été effectuées sur le sida, et les communications scientifiques à ce sujet ne manquent pas. La Société royale du Canada a d'ailleurs contribué à faire la synthèse de certains des résultats de la recherche fondamentale (Société royale du Canada, 1988a, 1988b) ainsi qu'à sensibiliser davantage la société à ce fléau (Spurgeon, 1988).

Sur le plan de la fécondité, la grande question est de savoir si les personnes nées durant la période de dénatalité (le «baby bust», c'est-à-dire les générations nées depuis 1966) suivront l'exemple de celles qui sont nées durant la période d'expansion démographique (le «baby boom», c'est-à-dire les générations nées entre 1946 et 1966) en ayant peu d'enfants, pas assez en tout cas pour assurer le renouvellement de la population. Peut-être, ainsi que le soutiennent certaines théories démographiques et économiques, l'euphorie qui est censée caractériser

ceux qui appartiennent à des générations peu nombreuses, parce qu'ils ne sont pas astreints à une forte concurrence, amènera ceux-ci à vouloir manifester leur gaieté dans la constitution de la famille. Les membres les plus âgés de la génération du baby boom ont commencé à sortir de leur période active de procréation dans les années 80, alors que d'autres se sont fait stériliser dans des proportions sans précédent dans les sociétés humaines (Balakrishnan *et al.*, 1985).³ Par ailleurs, alors même que les membres du baby boom deviennent de moins en moins importants du point de vue de la fécondité, ils sont le sujet d'un nombre croissant de communications, même si l'on n'en sait pas nécessairement plus qu'auparavant à leur égard.

Les membres les plus âgés de la génération du baby bust avaient 22 ans lorsque les 26 études de l'Étude ont été achevées. Certains d'entre eux s'étaient déjà intégrés depuis un certain temps au marché du travail. Quelques-uns commençaient à faire l'expérience du marché conjugal, de façon plutôt réservée, et souvent dans le cadre d'unions libres. Les gens qui étudient la société cherchent tous les jours dans les journaux l'un ou l'autre élément statistique qui confirmerait que les membres de la génération du baby bust ont commencé à se comporter de la manière décrite par Easterlin, un auteur connu surtout pour ses écrits sur les avantages relatifs des générations peu nombreuses et très nombreuses (Easterlin, 1980). La première des étapes prévues par Easterlin pointe déjà à l'horizon puisque l'on constate un léger déclin de la sélectivité juvénile dans le domaine du chômage (les premiers membres de la génération du baby bust bénéficiant ainsi des pénuries de main-d'oeuvre qui affectent le marché du travail), à supposer toutefois que cela puisse valoir confirmation des théories d'Easterlin. Aucun des 44 auteurs des 26 études commandées par l'Étude n'a soulevé de questions qui se rapportent au comportement escompté par Easterlin pour les membres de la génération du baby bust.

Maintenant que la génération du baby boom a perdu une bonne partie de son importance sur le plan de la fécondité, elle est devenue source de fascination pour les observateurs de la société, et elle a même fait sentir son poids à bien des acteurs de la scène sociale. Le jeune, riche et beau Dan Quayle a ainsi été choisi comme candidat républicain à la vice-présidence aux États-Unis, semble-t-il pour flatter la génération du baby boom (*Manchester Guardian Weekly*, 22 janvier 1989, p. 24). L'intérêt manifesté pour l'existence et le comportement de cette génération a donné naissance à de nouveaux qualificatifs dans le monde anglo-saxon: «yuppies», contraction de «jeunes professionnels en ascension sociale» et «dinks», contraction de «double revenu, pas d'enfants». Selon le point de vue de Easterlin, les membres de cette génération sont censés être

désavantagés puisqu'ils sont nombreux. Ils ont compensé l'effet Easterlin en refusant d'avoir des enfants, en en ayant peu ou en les faisant tard. Les besoins de ce groupe, qui est bien nanti parce que ses responsabilités familiales sont réduites ou même inexistantes, ont suscité un intérêt particulier de la part des spécialistes de la mise en marché. Il reste à voir si l'influence de cette génération lui survivra. Tout comme les femmes chez qui le féminisme s'exprime par le refus d'avoir des enfants, ils auront tendance à littéralement disparaître.

Les premiers membres de la génération du baby boom (ceux qui sont nés en 1946) commenceront à quitter le marché du travail vers l'an 2011. A partir de là, la génération nombreuse du baby boom s'attendra de plus en plus à recevoir l'aide de celle, plus restreinte, du baby bust. Les derniers membres du baby boom (ceux qui sont nés en 1966) ne cesseront pas de travailler avant l'an 2031 et, dans leur «âge d'or» ils s'attendront également à ce que la société leur apporte son soutien durant encore quelques années. Certaines de ces questions, même celle des fonds de retraite, sont abordées par quelques-uns de nos auteurs, bien que de nombreuses études aient déjà été publiées à ce sujet. Fellegi (1988) a d'ailleurs récemment ramené la gravité éventuelle du problème à de plus justes proportions.

L'offre de services de garderie aux mères qui travaillent constitue une idée en vogue au Canada et dans d'autres pays. Elisabeth Dole, la secrétaire au Travail dans l'administration du Président Bush, l'incluait dans ses nombreux objectifs (*Maclean's*, 23 janvier 1989, p. 31). Margaret Thatcher, l'ancien Premier ministre du Royaume-Uni, alors qu'elle était encore ministre de l'Éducation, voulait qu'en 1972, 50 pour cent des enfants de trois ans et 90 pour cent des enfants de quatre ans puissent être placés gratuitement dans des garderies. Mais, en 1988, les garderies ne pouvaient accueillir que 44 pour cent des enfants d'âge préscolaire, par rapport à 76 pour cent en Italie, 95 pour cent en France et 96 pour cent en Belgique (*Manchester Guardian Weekly*, 22 janvier 1989, p. 12). Nous ne savons pas si l'accès aux garderies accroît la fécondité, les mères qui travaillent estimant que cela abaisse le coût de substitution de la procréation, ou si cela la diminue, parce que, de plus en plus de mères sont attirées par le marché du travail, ce qui débouche en définitive sur la réduction classique des niveaux de fécondité qu'entraîne une forte intégration de la main-d'oeuvre féminine au marché du travail. Du point de vue politique, la question est sans importance puisque, au Canada du moins, les services de garderie ne sont pas envisagés dans le cadre d'une politique nataliste mais réclamés pour des raisons d'équité, de manière à faciliter la vie des mères qui travaillent.⁴ Il serait néanmoins intéressant de savoir quels seraient les effets des garderies sur la

fécondité. Il appartiendrait au contribuable d'assumer le coût d'une enquête de ce type, par l'intermédiaire de ses représentants, même si elle ne devrait pas nécessairement être plus coûteuse que nombre d'autres enquêtes démographiques et socio-économiques.

Au Canada, on manifeste un certain intérêt pour le mode de financement des services de garderie. Des crédits d'impôt ont été institués pour aider les personnes dans le besoin; les exemptions fiscales sont en effet régressives et favorisent les familles à revenu élevé. On peut se demander, de façon quelque peu démagogique, si les services de garderie ne sont pas un cadeau que la classe moyenne se fait à elle-même. On peut supposer que leur impact sur la société, ainsi que sur la fécondité, dépend de la manière dont ils sont financés.

Il existe d'autres problèmes en rapport avec les services de garderie à propos desquels nous ne savons pas grand-chose: le fait de s'inquiéter au sujet de ses enfants pourrait affecter davantage la productivité féminine que la productivité masculine. Cette inquiétude pourrait entraîner des pertes effectives de temps de travail, surtout chez les mères. Les services de garderie pourraient diminuer la possibilité que des employés soient mutés ailleurs; des promotions pourraient être refusées — et le rendement diminué — pour les mêmes raisons. Un système disparate d'arrangements divers pourrait prendre forme si les heures de garderie ne coïncident pas avec la journée de travail. Le stress, aussi bien à la maison qu'au travail, a des répercussions sur la santé et les relations familiales. Toute une gamme d'autres problèmes se posent également, tels que la souplesse des heures de travail,⁵ l'implantation de garderies sur les lieux de travail et le paiement de tels services au moyen de prélèvements sur le salaire brut. Il existe sans nul doute d'autres aspects à cette question, mais cette liste suffira à montrer à quel point la démographie est intimement liée à d'autres questions sociales. Quoi qu'il en soit, l'effet net sera de rejeter encore davantage la responsabilité individuelle sur les institutions publiques. Le fait qu'une telle substitution soit ou non souhaitable constitue une question pour l'essentiel idéologique et qui sort du champ de la présente discussion.

Les Canadiens s'inquiètent du chômage, quoique probablement moins que ne le donnent à penser les médias. Dans une large mesure, le chômage moderne ne ressemble pas à celui des années 30. Ce qui, en Europe, inquiète réellement ceux qui croient au système capitaliste, c'est la stagflation, une impossibilité dans le cadre de la théorie économique actuelle. Cependant, quelles que puissent être l'impuissance et la confusion qui caractérisent la théorie économique à l'heure actuelle, le message démographique est clair: il faut s'attendre à des pénuries de main-d'oeuvre lorsque les rares membres de la génération du baby

bust devront combler les nombreux postes tout d'abord créés, puis libérés par les membres de la génération du baby boom. Lorsque ces pénuries se produiront, les employeurs et la société dans son ensemble réagiront peut-être aux problèmes familiaux qui font que la main-d'oeuvre refuse des mutations et des promotions, veut s'occuper de ses enfants et doit s'absenter de son travail, ce qui diminue la productivité dans son ensemble. Une conciliation croissante, qui prendrait sa source dans des politiques et en inspirerait, entre les besoins de la main-d'oeuvre et ceux de la famille pourrait en définitive constituer le résultat de cette situation démographique.

Ces études étant par nécessité incomplètes, elles ne permettent pas de parvenir à un aperçu d'ensemble de la société canadienne et de sa population qui soit comparable, disons, au magnifique inventaire annuel présenté depuis maintenant 17 ans par les démographes français et sur lequel les institutions publiques et la société dans son ensemble sont invitées à se pencher (France, 1980; INED, 1988). Les choses ne sont pas faites de façon aussi structurée au sein de la société canadienne. Mais peut-être le moment est-il venu de lancer un système de réexamen périodique, disons tous les trois ans, de ce qui arrive à celle-ci et à sa base démographique. On pourrait, comme pour les questions de protection de l'environnement, intégrer à un tel mécanisme de réexamen une évaluation de l'incidence de chacun des textes législatifs pertinents. Tout comme on le fait pour la vérification des programmes de dépense et des comptes du gouvernement, ce travail pourrait être effectué par un organisme indépendant, placé peut-être sous la supervision du Parlement, ou protégé par des dispositions législatives distinctes.

Notes

1. Ce passage a été montré à Frank Trovato, un spécialiste de la mortalité, et il y a répondu de la manière suivante:

Même si l'on ne manque pas d'informations sur la mortalité à l'échelon international, le Canada peut tirer profit d'un approfondissement des connaissances dans un certain nombre de domaines précis : (i) l'inégalité de la probabilité de mortalité infantile par catégorie sociale comme la race, l'origine ethnique et la nationalité; (ii) les différences de mortalité chez les immigrants, en général et selon les causes, surtout dans les domaines de la violence, du suicide ainsi que des accidents de la route et du travail; (iii) la propension des jeunes à décéder des suites d'accidents (véhicules automo-

biles), d'actes de violences (homicides) et par suicide; (iv) les différences d'état civil par cause de décès.

Au Canada, nous connaissons assez bien les tendances générales en matière de mortalité infantile, mais l'on n'a que très peu d'informations au sujet des différences entre les sous-groupes. Cette lacune tient en partie au fait que l'on ne dispose pas de données ventilées par race, origine ethnique, nationalité et classe sociale.

En ce qui concerne la mortalité chez les immigrants, les démographes du Canada ont tendance à partir implicitement du principe que s'il existe des différences sur ce plan entre les immigrants et les personnes nées au Canada, elles sont insignifiantes et ne justifient pas qu'on les étudie de façon rigoureuse. La question ne peut être tranchée que sur une base empirique.

Nous savons que les principales causes de décès entre 15 et 24 ans sont les accidents, les actes de violence et le suicide. Nous manquons de données sur les déterminants socio-psychologiques des décès. Par exemple, les jeunes issus de ménages séparés risquent-ils davantage de mourir de cette façon?

La sociologie foisonne de théories sur les propriétés «salvatrices» des relations de couple en ce qui concerne la morbidité et la mortalité. Nous ne sommes guère renseignés sur les mécanismes qui sont à l'origine de cette différence.

2. Après plus ample examen, il a été admis que cette information tirée d'un bulletin d'information universitaire était «erronée». Les infections à chlamydia posent de graves problèmes, notamment du fait de l'imprécision des résultats d'examen cliniques (par exemple, Sellors *et al.*, 1988, Westrom et Mardh, 1983), mais leur effet sur la fécondité semble ne représenter que le dixième de ce qui a été avancé.
3. Très récemment, le splendide isolement du Canada au sein de la communauté des nations a été quelque peu réduit. Au sud de la frontière, les cas de stérilisation de femmes ont augmenté de façon radicale, même s'ils sont demeurés bien au-dessous du niveau canadien, les cas de stérilisation masculine ayant légèrement augmenté alors que l'utilisation de la pilule et des dispositifs intra-utérins a connu un déclin prononcé (l'usage de condoms est demeuré constant; *Scientific American*, juillet 1990, p. 18; nous remercions Susan A. McDaniel d'avoir attiré notre attention sur ce point).
4. Il existe un autre argument, de nature psychologique celui-là en faveur de services généraux de garderie. Les écoles gardiennes constituent fréquemment le premier endroit où un enfant fait l'expérience de la vie en société en dehors du groupe familial. Si l'enfant connaît des difficultés de lecture ou d'expression orale, ou si la présence d'autres enfants le perturbe, plus tôt le problème sera relevé, identifié et traité et plus grande sera la possibilité qu'il soit surmonté.
5. Les femmes ayant répondu à un questionnaire sur ce point diffusé au Canada (Henripin et Lapierre-Adamcyk, 1974) et en France (Douvin, 1987) ont indiqué que la souplesse des heures de travail constituait la considération la plus importante dans le nombre d'enfants désirés, et ce, avant bien d'autres facteurs.